

4. Les Ministres ont reconnu que la baisse du niveau de l'inflation et la reprise économique offrent des conditions favorables à la réalisation des objectifs économiques suivants dans les pays de l'OCDE au cours des quelques prochaines années :

- une croissance économique durable, assortie d'une plus grande convergence des évolutions à l'intérieur de la zone de l'OCDE, et permettant un recul effectif du chômage qui reste élevé, particulièrement en Europe ;
- une réduction de l'inflation et une baisse des taux d'intérêt ;
- une croissance vigoureuse des investissements, mettant à profit les techniques nouvelles et l'évolution des marchés ;
- une expansion généralisée des échanges mondiaux ;
- des apports continus et, le cas échéant, accrus de ressources aux pays en développement, leur permettant de renforcer leurs possibilités de développement par des investissements productifs.

5. En conséquence, les gouvernements qu'ils représentent entendent :

- créer un environnement économique et financier stable qui permette aux marchés de fonctionner efficacement ;
- encourager l'adaptabilité et l'innovation : dans les secteurs privés, dans les secteurs publics et à l'échelle internationale, accroissant ainsi la capacité de réaction des structures économiques et sociales ;
- tenir dûment compte, dans leurs politiques, de l'interdépendance économique internationale ;
- prendre des mesures pour assouplir et démanteler les restrictions aux échanges et les mesures internes qui les faussent, ainsi que pour renforcer davantage le système commercial multilatéral ;
- renforcer et améliorer les relations commerciales, financières et d'investissement avec les pays en développement dans l'intérêt mutuel des parties ; et fournir une aide accrue et plus efficace aux pays en développement les plus démunis dans leur difficile effort d'ajustement et de développement.

6. Les Ministres sont convenus d'oeuvrer en faveur d'un environnement économique et social dans lequel le changement, inhérent au processus de croissance, serait accueilli pour les nouvelles possibilités qu'il offre et non repoussé comme une menace. Ils ont reconnu que la poursuite de politiques propres à accroître la capacité de réaction des structures économiques requiert un juste partage des avantages et des coûts du changement. Pour relever les défis auxquels il est confronté, chaque pays doit adapter ses mécanismes institutionnels en tenant compte de son passé et des réalités présentes.